



Assemblée parlementaire de l'OTAN

COMMISSION
SUR LA DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ

LA GUERRE EN SYRIE ET EN IRAQ :
ASPECTS HUMANITAIRES

PROJET DE RAPPORT GÉNÉRAL*

Joëlle GARRIAUD-MAYLAM (France)
Rapporteure générale

* Tant que ce document n'a pas été adopté par la commission sur la dimension civile de la sécurité, il ne représente que le point de vue de la rapporteure générale.

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	1
II.	DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU CONFLIT EN SYRIE ET EN IRAQ.....	1
III.	CRISE HUMANITAIRE EN SYRIE ET EN IRAQ.....	5
	A. IMPLOSION DU TISSU SOCIAL DE LA SYRIE.....	5
	B. IRAQ : CONSÉQUENCES DE LA GUERRE	6
	C. VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE.....	7
	D. OPÉRATIONS D'AIDE HUMANITAIRE	9
IV.	CRISE MIGRATOIRE ET RÉFUGIÉS.....	11
	A. PAYS LIMITROPHES.....	11
	B. L'ARRIVÉE EN EUROPE ET L'ACCORD UE-TURQUIE.....	13
V.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	17
	BIBLIOGRAPHIE	19

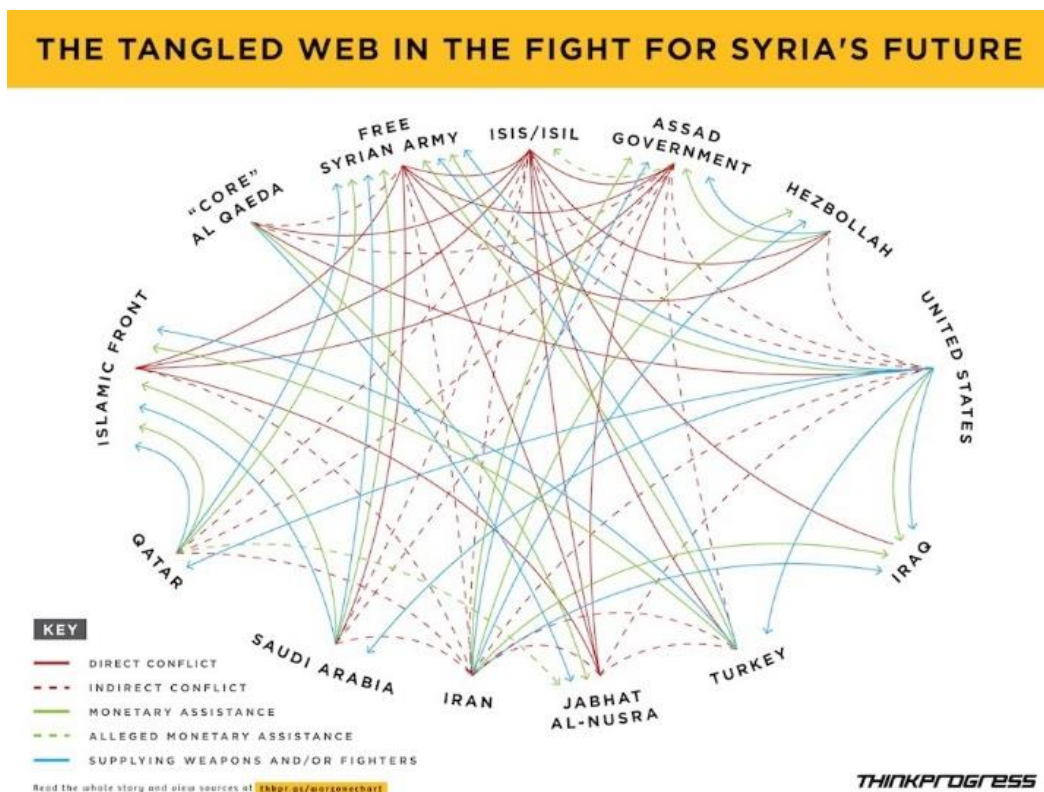
I. INTRODUCTION

1. La guerre qui fait rage depuis six ans en Syrie est la pire catastrophe anthropique depuis le début du XXI^e siècle. Le bilan s'élève déjà à plus de 400 000 morts et quelque 1,5 million de blessés. Des millions de personnes, dont bon nombre de femmes et d'enfants, ont été déplacées, détenues de façon arbitraire, victimes d'actes de torture, d'enlèvements, de viols ou ont été privées de nourriture, d'eau, de logement adéquat, d'aide médicale et d'éducation. En cinq ans, les Syriens ont vu leur espérance de vie passer de 71 ans à 55,4 ans. Elle est désormais plus basse qu'en Afghanistan ou en Libye (Sparrow, 2017). Le conflit syrien, qui s'est étendu à l'Iraq en 2014, et particulièrement le siège d'Alep et les affrontements de Mossoul, dont nous avons pu voir les images l'année dernière, ainsi que les attaques chimiques en avril 2017 sur les villes syriennes de Ghouta (2013) et de Khan Sheikhoun (2017), ont atteint un niveau encore jamais observé de brutalité. Suite à ces exactions, qui ont heurté la conscience du monde entier, de nombreuses enquêtes ont été dépêchées sur les violations du droit des conflits armés et des droits humains.

2. Ce rapport présente les derniers développements du conflit en Syrie et en Iraq. Il rend également compte de l'ampleur de la crise humanitaire en Syrie et ses répercussions dans les pays limitrophes et dans l'ensemble de la région méditerranéenne, notamment pour ce qui est des flux de réfugiés. Pour finir, il fait le point sur l'aide humanitaire internationale apportée aux Syriens et offre quelques pistes sur les efforts supplémentaires qui pourraient être accomplis pour aider cette population en détresse.

II. DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU CONFLIT EN SYRIE ET EN IRAQ

3. Les conflits qui sévissent actuellement en Syrie et en Iraq se caractérisent par les relations extraordinairement complexes qu'entretiennent les nombreuses parties belligérantes, chacune poursuivant ses propres objectifs. Cette complexité rend extrêmement difficile la résolution diplomatique du conflit auquel, le reconnaît la communauté internationale, il n'existe pas de solution militaire.



4. Les principaux belligérants sont : le régime de Bachar el-Assad, la dynastie familiale baasiste au pouvoir depuis 40 ans ; l'opposition rebelle, composée de milices laïques et religieuses principalement arabes et kurdes, soutenues par les puissances occidentales et les pays du Golfe ; et Daech¹, émanation d'al-Qaida, apparue en 2014 en Iraq. Une grande partie du pays est encore contrôlée par le régime, dont la capitale, Damas. Les analystes affirment que le régime syrien est en train de remporter la guerre, mais une telle domination n'existerait pas sans le soutien militaire, logistique et des services de renseignements considérable de ses alliés : la Russie, l'Iran et le Hezbollah. Le régime d'Assad bénéficie en effet d'un appui aérien important fourni par la Russie et peut compter sur les équipements et les conseillers du Corps des Gardiens de la révolution islamique iranien. Quant aux forces terrestres syriennes, elles sont dans une large mesure équipées et dirigées par le groupe insurgé libanais Hezbollah (Sullivan, 2014). Les Forces de défense nationale, une milice gouvernementale constituée de volontaires locaux, sont également un pilier de la force militaire d'Assad.

5. Les forces rebelles ou d'opposition sont composées de dizaines de factions. Nombre d'entre elles combattent sous la bannière de l'Armée syrienne libre (ASL), née à la faveur des répressions brutales exercées par le régime d'Assad contre des manifestants pacifiques en mars 2011. L'ASL et les Forces démocratiques syriennes (FDS, principalement kurdes) sont largement soutenues par les États-Unis, certains autres alliés de l'OTAN et les États arabes du Golfe, qui leur fournissent un appui militaire et logistique, des services de communications et une assistance non létale. Enfin, un certain nombre de groupes rebelles radicaux, tels que Hayat Tahrir al-Cham, se battent périodiquement aux côtés de l'ASL, mais ne sont soutenus ni par les membres de l'OTAN, ni par les États-Unis.

6. Daech est le dernier groupe armé non étatique à s'être immiscé dans la guerre en Syrie. Après avoir confisqué des équipements militaires irakiens et remporté des victoires décisives dans le nord et le nord-ouest de l'Iraq, notamment à Ramadi et à Mossoul, le groupe a rapidement pris la route de la Syrie pour étendre ce qu'il dénomme son califat. Daech bénéficie d'un soutien à l'international sous la forme de combattants étrangers venus d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe et des Amériques. Il finance une grande partie de ses activités par le trafic de pétrole et de reliques archéologiques et par l'extorsion d'un pourcentage des activités commerciales effectuées sur les territoires passés sous son contrôle.

7. L'année 2015 est une date charnière pour la guerre en Syrie. L'émergence de Daech, l'aggravation de la crise migratoire et l'intervention de la Russie ont internationalisé le conflit comme jamais auparavant. Les acteurs extérieurs ont dû alors se rendre à l'évidence que l'issue de la guerre aurait des répercussions bien au-delà de la région. Dès le début du conflit, Bachar el-Assad a pu bénéficier du soutien sans faille de Vladimir Poutine, mais la Russie ne s'est engagée militairement dans le conflit qu'à partir de septembre 2015. Cet engagement s'est intensifié en 2016, ce qui a permis au régime syrien de remporter d'importantes victoires militaires, notamment la prise d'Alep en décembre 2016. Les experts avancent que l'intervention russe en Syrie est également pour Moscou un moyen de maintenir sa position stratégique au Moyen-Orient et en Méditerranée, objectif dont témoigne l'installation navale russe dans le port de Tartous depuis 40 ans (*The Economist*, 2015). Cependant, son soutien au régime d'Assad a gravement nui à l'image de Moscou. Les Russes ont beau prétendre que leur objectif est de lutter contre le terrorisme, Moscou a de facto soutenu les agissements du régime syrien, dont des attaques aveugles contre des civils et autres non-combattants. Ces exactions ont exposé Moscou aux critiques et aux investigations des Nations unies et des observateurs des droits humains (Cumming-Bruce et Barnard, 2017).

8. Le contraste est saisissant avec la campagne de la coalition internationale contre Daech, (Groupe de forces interarmées multinationales), dirigée par les États-Unis et comprenant 68 partenaires, dont les États membres de l'OTAN et de la Ligue arabe. La mission de l'opération

¹ Acronyme arabe utilisé pour désigner l'organisation terroriste État islamique (EI).

Inherent Resolve (Détermination absolue) consiste à lutter contre la propagande en ligne de Daech, à détruire les canaux de financement du terrorisme et à défaire Daech sur le terrain. La coalition a formé plus de 65 000 effectifs des forces de sécurité iraqiennes depuis 2014 et libéré des territoires peuplés de plus de deux millions de personnes (GC, 2017a). En trois ans, les attaques aériennes de la coalition ont permis de réduire le territoire de Daech de 70 % en Iraq et de 51 % en Syrie (GC, 2017b) et au cours de la seule année 2016, le groupe a perdu un quart de son territoire dont la surface était estimée entre 20 000 et 56 000 km² (BBC, 2017a ; Gilsinan).

9. La coalition coordonne ses opérations aériennes avec les forces terrestres de l'ASL et des FDS² qui opèrent dans le nord de la Syrie en tandem avec les peshmergas et les forces iraqiennes présents dans le nord de l'Iraq. Des tensions persistent toutefois au sein de la coalition. Ainsi, Ankara est excédée par les gains territoriaux des FDS (principalement kurdes) dans le nord de la Syrie. Au début de l'année 2017, les opérations terrestres dirigées par les États-Unis se sont intensifiées avec le déploiement de 400 Marines et membres des forces spéciales en Syrie pour soutenir l'offensive sur Raqqa, la « capitale » de Daech. Il est essentiel du point de vue stratégique de remporter une victoire décisive sur Daech pour préserver la souveraineté iraqienne et lutter contre les mouvements terroristes internationaux mondiaux, mais priver Daech de son « califat » ne suffira sans doute pas à le détruire ; il semblerait même que le groupe s'achemine vers un mode de guerre de type guérilla.

10. Depuis le choc initial des victoires fulgurantes de Daech en Iraq, la coalition menée par les États-Unis et le gouvernement iraqien a nettement intensifié, au cours des deux dernières années, les efforts de guerre contre Daech. En octobre dernier, les forces de la coalition ont entamé une campagne militaire pour reconquérir Mossoul (Gordon, 2017a). En 2016, dans les mois qui ont précédé octobre, les forces de la coalition avaient repris la moitié des 126 villes sous contrôle de Daech (Almukhtar, 2016).

11. Les affrontements visant à prendre le contrôle de Mossoul ont duré plusieurs années. Mossoul était la plus grande ville sous contrôle de Daech et celle où le chef du groupe État Islamique a annoncé la création de ce qu'il a appelé son califat. Les forces d'élite iraqiennes du service de contre-terrorisme ont lancé une offensive sur deux fronts, avec l'aide des frappes aériennes états-uniennes, sur les deux rives du Tigre, et sont parvenues à reprendre la ville, quartier après quartier. Les forces iraqiennes ont eu à déplorer de nombreuses victimes du fait de l'utilisation par Daech de voitures piégées, de drones et de tireurs embusqués. La densité des quartiers et leur composition ont rendu la plupart des combats menés dans la vieille ville particulièrement difficiles (Lamothe et al., 2017). Le 9 juillet dernier, le premier ministre iraqien a confirmé la libération de Mossoul après la reprise des derniers bastions de Daech.

12. Les actions de la coalition internationale sont favorisées par le rôle émergent de l'OTAN en Syrie et en Iraq. À l'heure actuelle, en complément de l'appui aérien des États-Unis, les forces alliées fournissent aux forces terrestres de la coalition en Iraq et en Syrie les données collectées par des avions dotés d'un système aéroporté de détection et de contrôle (AWACS). En janvier 2017, en coordination avec les États-Unis, elles ont également fourni dix conseillers militaires à Bagdad pour former les forces iraqiennes qui combattent Daech. Ce programme devrait être renforcé au cours de l'année à venir. Lors du sommet de l'OTAN tenu à Bruxelles en mai 2017, les Alliés ont décidé de rejoindre officiellement la coalition contre Daech. Cette décision, qui montre la détermination de l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme, permettra certainement d'améliorer la coordination au sein de la coalition, mais elle n'implique pas que l'OTAN mènera des opérations de combat en son nom en Syrie ou en Iraq.

13. Il y a eu de nombreux cycles de négociations, menées par les Nations unies à Genève, et par les efforts conjoints des diplomates turcs, russes et iraniens à Astana (Kazakhstan) pour tenter de mettre fin aux hostilités entre les belligérants. Les négociations de Genève s'appuient sur la

² Les membres de la coalition ne coordonnent pas tous leurs opérations aériennes avec les FDS.

feuille de route approuvée par la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée en décembre 2015. Cette résolution met l'accent sur l'intégrité territoriale de la Syrie et prévoit la création d'un gouvernement de transition suivi d'élections libres et régulières dans le pays. La résolution 2254 exclut toute négociation avec Daech, Hayat Tahrir al-Cham ou d'autres organisations terroristes désignées. Malgré les efforts diplomatiques états-unis et russes, la feuille de route est restée sans effet, principalement parce que Bachar el-Assad refuse de démissionner. Néanmoins, la reprise des négociations de Genève en février 2017, visant à mettre en œuvre la feuille de route, a encouragé les parties syriennes à participer à des négociations indirectes sur ses composantes, ce qui se traduit par des progrès limités, mais constants. Les négociations de Genève entreront dans leur sixième cycle fin mai 2017 (Collins, 2017).

14. Une nouvelle initiative diplomatique a été lancée avec l'approbation du Conseil de sécurité des Nations unies en décembre 2016, date à laquelle les représentants russes, turcs et iraniens ont réussi à obtenir un cessez-le-feu entre Assad et l'opposition modérée, suivie de négociations de paix à Astana. Au début de 2017, bien que le cessez-le-feu ait été généralement respecté en Syrie, les combats se sont poursuivis dans la banlieue de Damas, ainsi que dans les villes d'Hama et de Deraa. Les discussions ont débouché sur la création par l'Iran, la Turquie et la Russie d'un mécanisme trilatéral de surveillance du cessez-le-feu. Le quatrième cycle de négociations d'Astana, s'est clôturé par la signature d'un mémorandum prévoyant la création de zones de désescalade. Néanmoins, les négociations d'Astana se sont heurtées à deux obstacles : 1) le mécontentement de l'opposition syrienne à l'endroit des médiateurs russes et iraniens, qu'ils accusaient de partialité en faveur du régime d'Assad, et 2) l'échec des responsables russes et turcs à résoudre leurs différends concernant le rôle des groupes armés kurdes dans la résolution du conflit.

15. Néanmoins, des progrès ont été réalisés lors du sommet du G20 tenu à Hambourg (Allemagne) pour encourager la Syrie à mettre un terme aux hostilités. Au cours de sa première réunion avec le président russe Vladimir Poutine, le président des États-Unis, Donald Trump et les responsables jordaniens ont négocié un accord de cessez-le-feu et de désescalade entre les forces armées rebelles et le régime d'Assad dans le sud-ouest de la Syrie. On ignore encore si cet accord sera respecté ou s'il sera élargi à d'autres régions du pays ; néanmoins, le département d'État américain veillera certainement à la mise en œuvre, avec ses homologues jordaniens, d'un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu en juillet (*Newsweek*, 2017).

16. Certains responsables politiques et des experts ont proposé d'instaurer une zone d'exclusion aérienne ou une zone de désescalade sur tout ou partie du territoire syrien³. D'aucuns soutiennent que, compte tenu de la lassitude liée aux interventions, une zone d'exclusion aérienne serait relativement peu intrusive et offrirait une alternative peu coûteuse à une intervention conventionnelle au sol, laquelle aurait de toute façon peu de chance d'être autorisée par le Conseil de sécurité des Nations unies. Elle pourrait également améliorer la situation humanitaire en prévenant les attaques aériennes et les bombardements. C'est une solution similaire à la zone d'exclusion aérienne établie en Iraq par les États-Unis au début des années 1990 pour protéger les Kurdes irakiens de la campagne de purification ethnique de Saddam Hussein. L'administration Obama a toutefois rejeté l'idée par deux fois, en 2013 et en 2015, car une telle entreprise serait impossible à gérer compte tenu des appareils russes qui évoluent dans l'espace aérien syrien (Dettmer, 2017). Cela nécessiterait par ailleurs que les États-Unis engagent des ressources aériennes massives, ce qui les exposerait à un risque de confrontation avec d'autres acteurs, étant donné notamment le déploiement de systèmes de défense aérienne S-300 et S-400 russes en Syrie. Dès le début de leurs mandats, Donald Trump et Mike Pence, avaient exprimé leur soutien à l'instauration de zones d'exclusion aérienne (Tabler et Ross, 2016). La Turquie a établi une zone de sécurité de facto dans le nord-ouest de la Syrie après la libération, grâce à l'opération Bouclier de l'Euphrate, des zones sous contrôle de Daech, qui a permis le retour de 50 000 réfugiés syriens.

³ La Russie, par exemple, a proposé en 2017 la création de quatre zones temporaires de désescalade.

III. CRISE HUMANITAIRE EN SYRIE ET EN IRAQ

A. IMPLOSION DU TISSU SOCIAL DE LA SYRIE

17. Alors que l'interminable conflit syrien émettait ses ondes de choc dans toute la région et au-delà, la population civile syrienne subissait d'innombrables horreurs et violations des droits humains. Sur une population de 22 millions d'habitants avant-guerre, environ 400 000 personnes ont été tuées et 1,5 millions blessés. Par ailleurs, 13,5 millions de Syriens ont besoin d'une aide humanitaire immédiate. Au moins 4,9 millions ont dû fuir le pays et 6 millions se sont déplacés à l'intérieur du pays. Bien que ces chiffres soient restés stables depuis l'annonce du cessez-le-feu en décembre 2016, les organismes des Nations unies ne s'attendent pas à ce qu'ils diminuent en 2017.

18. Les groupes les plus vulnérables, enfants, femmes, personnes handicapées et personnes âgées, ont été particulièrement touchés par ces six années de guerre. Selon l'UNICEF, en mars 2017, le nombre d'**enfants** syriens réfugiés était de 2,3 millions ; ils étaient 6 millions à dépendre de l'aide humanitaire et plus de 1,7 million à ne pas être scolarisés (UNICEF, 2017a). Beaucoup ont été tués dans des attaques, telles que le bombardement mortel qui a touché trois écoles dans le village de Hass, au nord de la Syrie, en octobre 2016. Au moins 652 enfants ont été tués rien qu'en 2016, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2015. Les enfants syriens sont séparés de leur famille, victimes de violences physiques, psychologiques et sexuelles et souffrent de malnutrition. Ils sont également exposés au recrutement par des groupes armés (plus de 850 enfants ont été recrutés en 2016, soit deux fois plus que l'année précédente) et ils participent de plus en plus aux combats, parfois même en tant que bourreaux. Le travail des enfants est également un phénomène en pleine expansion en Syrie (UNICEF, 2017 b).

19. En Syrie, les **femmes et les jeunes** sont victimes de violences sexuelles et à caractère sexiste depuis le début de la guerre, en particulier dans les zones contrôlées par Assad et Daech. Il est extrêmement difficile d'évaluer l'impact de ces violences, car les victimes ne veulent ou ne peuvent généralement pas en parler, mais il existe de nombreux rapports faisant état d'abus et de viols systématiques aux points de contrôle gérés par le gouvernement et dans les centres de détention gérés par l'appareil de renseignement d'Assad. On estime que le nombre de cas de violences sexuelles et à caractère sexiste a atteint son plus haut niveau entre 2012 et 2014, alors que le régime était le plus vulnérable. Il est vraisemblable que celui-ci ait eu recours au viol comme arme de guerre (Forestier, 2017). Dans les zones contrôlées par Daech, les femmes accusées d'avoir violé le code vestimentaire strict imposé par Daech sont punies, et celles accusées d'adultère sont exécutées (CDH, 2017a). Daech a également participé à l'enlèvement et au trafic sexuel de femmes et de filles (Al Hussein, 2017). En outre, les mariages précoces sont devenus beaucoup plus fréquents chez les Syriens depuis le début du conflit : à l'heure actuelle, quelque 25 % des réfugiées syriennes âgées de 15 à 17 ans sont mariées. On estime que le mariage précoce est aujourd'hui quatre fois plus élevé qu'il ne l'était avant la guerre (FNUAP, 2017).

20. La guerre a fortement limité l'accès des Syriens aux **soins de santé de base**. À l'heure actuelle, plus de la moitié des établissements de santé publics sont fermés ou ne sont que partiellement opérationnels (ONU, 2017). De mars 2011 à juillet 2016, on a répertorié 400 attaques contre des établissements de santé - dont plus de 90 % lancées par les forces aériennes syriennes et russes - et 797 médecins ont été tués en service (Sparrow, 2017). En 2016, il y aurait eu pas moins de 105 attaques confirmées contre des hôpitaux et des centres de soins en Syrie. La pénurie de personnel médical, de matériel et d'infrastructures a été particulièrement préjudiciable aux blessés, aux personnes atteintes de maladies chroniques, aux femmes enceintes et aux handicapés mentaux. Il est en outre possible qu'une génération entière d'enfants ne soit jamais vaccinée. Un cinquième des personnes qui nécessitent une aide humanitaire souffrent d'un handicap permanent (ONU, 2017).

21. L'**économie** syrienne a été complètement dévastée par la guerre. Quatre Syriens sur cinq vivent dans la pauvreté et environ 70 % vivent dans l'extrême pauvreté, disposant de moins de 2 dollars par personne et par jour pour faire vivre leur famille. Au moins sept millions de Syriens n'ont pas accès aux produits alimentaires de base. Beaucoup ne peuvent se procurer d'eau potable, car son prix est devenu prohibitif. Les familles dépensent donc plus d'un quart de leur revenu pour acheter de l'eau. L'activité agricole a considérablement diminué ; la production de blé ne représente, par exemple, plus que 55 % de ce qu'elle était avant la guerre (ONU, 2017).

22. Le **patrimoine culturel** extraordinaire de la Syrie a également beaucoup souffert de la guerre. À la suite des combats entre les forces d'Assad et Daech, certains des trésors inestimables de Palmyre, ancienne ville romaine et site classé au patrimoine mondial, sont désormais en ruines, dont le temple de Bêl et la façade de l'amphithéâtre datant du II^e siècle. Il est d'ailleurs à noter que ces sites n'avaient aucune valeur militaire et ont été détruits à dessein (CDH, 2017a).

B. IRAQ : CONSÉQUENCES DE LA GUERRE

23. Actuellement, 11 millions d'Iraqiens ont besoin d'une aide humanitaire mais seuls un peu plus de la moitié en bénéficie (OCHA, 2017e). Trois ans après la proclamation par Abou Bakr al Baghdadi de ce qu'il a dénommé son califat, plus de 4,8 millions d'Iraqiens ont été déplacés (OIM et al., 2017). À ce jour, plus de 3 millions d'Iraqiens sont déplacés à l'intérieur du pays, dont 860 000 sont originaires de Mossoul (Amnesty international, 2017b ; OMS, 2017 ; OCHA, 2017e).

24. L'urgence humanitaire dans les régions du centre et du nord de l'Iraq s'explique par la montée en puissance de Daech et la campagne militaire qui a suivi pour lutter contre ce groupe. De 2013 à 2014, Daech s'est rapidement déployé de Ramadi à Mossoul (ainsi qu'en Syrie) où les Iraqiens ont été soit piégés dans le territoire conquis par Daech, soit forcés à fuir (AFP, 2017). Le temps que l'administration états-unienne ne mobilise une coalition internationale visant à lutter contre le groupe en 2014, Daech avait pris le contrôle d'un territoire étendu sur 20 000 à 56 000 km² (Gilsinan). À ce jour, le territoire de Daech en Iraq et en Syrie a nettement diminué. Bien qu'elle ait atteint ses fins, la campagne contre Daech a eu un coût tragique pour les populations civiles dans les régions du centre et du nord de l'Iraq. Les frappes aériennes de la coalition sont effectuées suivant des protocoles très stricts afin de limiter les victimes civiles. Cependant, Amnesty international établit que les frappes aériennes intensives menées par la coalition pourraient être responsables de la mort de 5 805 victimes civiles entre février et juin 2017 – le 17 mars 2017 notamment, 105 civils ont été tués par une frappe visant des tireurs embusqués de Daech (Amnesty international, 2017c).

25. L'infrastructure civile de Mossoul ainsi que les trésors religieux et culturels ont été détruits lors de la dernière offensive. L'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche a recensé, au cours de ses analyses préliminaires, 5 536 bâtiments endommagés (catégories : bâtiments détruits, sévèrement endommagés, modérément endommagés) le 30 juin 2017. Le 22 juin, Daech a détruit la grande mosquée al-Nouri et son minaret al-Hadba – un symbole de Mossoul qui dominait la ville depuis le XII^e siècle (Bosh and Chmaytelli, 2017).

26. Les populations résidant dans les régions du centre et du nord de l'Iraq font face, depuis 2014, à de grandes difficultés humanitaires. La destruction de terres de pâturage, du fait des combats et de la mobilité limitée, a engendré une grande insécurité alimentaire. Par ailleurs, les pénuries alimentaires persistent et font l'objet d'efforts coordonnés permanents de la part des Nations unies. Les pénuries d'eau et les dégâts causés aux infrastructures d'assainissement sont à l'origine de risques sanitaires dans les environs de Mossoul. Plus d'1,3 million de personnes ont bénéficié d'une aide relative à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (programme WASH), mais la production d'eau actuelle et la capacité d'acheminement sont soumises à rude épreuve, en particulier l'été où les températures grimpent. Parmi les personnes déplacées depuis janvier 2014, 140 744 sont des enfants dont 74 000 n'ont accès à aucune forme d'éducation. Le manque

d'électricité, consacrée principalement aux besoins de réfrigération, entrave les possibilités d'enseignement dans les camps (OMS, 2017).

27. Les femmes et les communautés issues de minorités ont été prises pour cible dans les territoires contrôlés par Daech. La violence à l'égard des femmes et des filles est monnaie courante. Elles sont victimes de discrimination en droit et en pratique, ainsi que de violences sexuelles et à caractère sexiste. Selon Amnesty international, la population yézidie est toujours en danger et 4 000 femmes yéziennes seraient encore prisonnières de Daech. Les jeunes hommes et les garçons sont également la proie des différents groupes, que ce soit Daech, les milices irakiennes non étatiques ou l'armée irakienne. Les hommes sont soit recrutés de force soit détenus dans des conditions inhumaines. Les défenseurs des droits humains ont également fait état de cas de torture et de mauvais traitements. Les groupes religieux ne sont pas davantage épargnés. La persécution des populations chrétiennes et yéziennes est tristement notoire, mais Daech s'en est également pris aux chiites irakiens (Amnesty international 2017b).

C. VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

28. Les belligérants du conflit syrien, en particulier Daech, les forces pro-Assad et le Front al-Nosra ont, systématiquement et de manière brutale, violé les règles du droit international humanitaire (connu aussi sous le nom de « droit de la guerre »). En février 2014, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité la résolution 2139, qui exigeait que « toutes les parties mettent immédiatement fin à toutes attaques contre les civils, ainsi qu'à l'emploi sans discrimination d'armes dans des zones peuplées, tels que les tirs d'obus et les bombardements aériens, tels que l'emploi de barils d'explosifs, et de méthodes de guerre qui sont de nature à causer des maux superflus ou des souffrances inutiles ». Cette résolution continue d'être violée par les belligérants.

29. Les violations du droit international humanitaire ont suscité un émoi intense partout dans le monde lors du siège d'**Alep-Est**. Cela fait des années que les forces gouvernementales ont recours au blocus alimentaire pour reprendre le contrôle des quartiers rebelles d'Alep et d'autres villes assiégées, mais, fin 2016, la bataille d'Alep est entrée dans une nouvelle phase de destruction. Soutenues par la Russie, les forces du régime ont commencé à anéantir systématiquement les quartiers est d'Alep, sans aucune considération pour les victimes civiles, et à cibler délibérément les infrastructures civiles. On estime qu'au moins 90 % des habitants d'Alep-Est étaient des civils. Entre juin et décembre 2016, près de 3 500 ont été tués par des actions militaires (Czuperski et al., 2017). Au cours de cette période, les régimes syrien et russe ont lancé sans discrimination des frappes aériennes contre les hôpitaux⁴, les écoles et les marchés, l'objectif étant de terroriser et de démoraliser une population assiégée incapable de s'échapper en les privant d'eau, de nourriture et de médicaments.

30. Une intervention internationale aurait pu empêcher que les civils soient pris pour cible à Alep, mais aucun consensus n'a pu être trouvé entre les membres du Conseil de sécurité des Nations unies. Le 5 décembre 2016, la Russie et la Chine ont opposé leur veto à une résolution du Conseil de sécurité élaborée par la Nouvelle-Zélande, l'Espagne et l'Égypte et appelant à un cessez-le-feu à Alep. Les dirigeants occidentaux ont souligné la responsabilité des régimes syrien, russe et iranien dans le massacre perpétré et les ont accusés de ne pas avoir assuré l'évacuation de la population civile. Au terme du cessez-le-feu initié par la Turquie et la Russie, il a finalement été décidé d'évacuer les combattants de l'opposition et les civils toujours retenus à Alep-Est. Cette évacuation a commencé à la mi-décembre, mais n'a pas pu se dérouler aussi rapidement que

⁴ Un crime de guerre particulièrement choquant a été le bombardement des deux plus grands hôpitaux du quartier assiégé d'Alep-Est, peuplé de quelque 250 000 civils. Les enquêteurs du Conseil des droits de l'homme des Nations unies n'ont trouvé trace d'aucune cible militaire à l'intérieur ou dans les environs de l'un ou l'autre hôpital. De plus, aucun avertissement n'avait été lancé avant les attaques, comme le requiert le droit international humanitaire. Enfin, la simultanéité des bombardements indique assez clairement qu'ils ont été visés intentionnellement par les forces gouvernementales.

prévu suite à des actes de harcèlement, d'intimidation et de vols. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Croissant-Rouge arabe syrien ont facilité l'évacuation d'environ 45 000 personnes des quartiers est de la ville. Les assiégés n'ont toutefois pas pu être tous sauvés. Selon certaines sources, plus de 1 800 personnes ont été arrêtées en décembre et certaines d'entre elles ont été exécutées (Czuperski et al., 2017). Des centaines d'hommes et de garçons ont été séparés de leurs familles et recrutés de force par l'armée syrienne (CDH, 2017b).

31. Le 19 décembre 2016, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2328 sur la situation humanitaire à Alep. Initiée par la France, cette résolution a permis d'organiser des évacuations de civils sous la surveillance des Nations unies et de fournir une aide humanitaire immédiate et sans condition aux populations (France Diplomatie, 2017). Le repeuplement d'Alep-Est se poursuit aujourd'hui. En avril 2017, plus de 150 000 personnes déplacées internes avaient réintégré les quartiers de nouveau accessibles de la ville. La destruction des infrastructures vitales et les nombreux restes d'explosifs de guerre compromettent toutefois le retour des civils (OCHA, 2017a).

32. Alep n'était que l'un des 13 sites assiégés en Syrie, et le nombre total de Syriens privés de leur liberté de mouvement et n'ayant qu'un accès limité aux produits de base et aux soins médicaux s'élève à plus de 600 000 (OCHA, 2017b). Depuis le début de la guerre, environ 1,2 million de civils ont été assiégés en Syrie, dont 1,1 million par le régime d'Assad (Sparrow, 2017).

33. L'usage systématique d'**armes** et de tactiques de guerre **prohibées** dans la guerre en Syrie est parfaitement établi. Il est de notoriété publique que le régime d'Assad utilise des bombes à sous-munitions et des « bombes barils » (engins explosifs improvisés sans guidage). Ces armes peu précises et non discriminantes entraînent de lourdes pertes parmi les civils. Les images d'enfants syriens blessés par ces armes, qui ont circulé sur les réseaux sociaux, ont indigné la communauté internationale. La Russie nie avoir utilisé des armes incendiaires en Syrie, mais il a été prouvé que ces dénégations étaient mensongères. Des photographies et des vidéos provenant des médias russes et du ministère russe de la défense prouvent en effet que des armes à sous-munitions, y compris des armes incendiaires RBK-500 ZAB-2.5S/M ont été montées sur un avion russe Su-34 (Czuperski et al., 2017). Daech a, pour sa part, laissé de nombreux engins explosifs improvisés dissimulés en quittant les territoires dont il avait perdu le contrôle (CDH, 2017a).

34. Il est extrêmement préoccupant que les forces gouvernementales syriennes utilisent des armes chimiques, notamment des bombes au chlore, contre des cibles civiles. L'enquête menée par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a révélé que le régime d'Assad avait lancé des attaques au chlore dans la province d'Idlib en 2014 et 2015 (Czuperski et al., 2017) et que Daech avait utilisé du gaz moutarde dans au moins une attaque. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a pour sa part rapporté un certain nombre d'incidents, y compris en 2017 (CDH, 2017a). Les substances chimiques sont utilisées dans le cadre de bombardements aériens ou placées dans des roquettes improvisées. L'utilisation du chlore est interdite par la Convention sur les armes chimiques, à laquelle la République arabe syrienne est partie.

35. La communauté internationale a été à la fois choquée et révoltée à l'annonce d'une attaque chimique perpétrée au gaz sarin sur la ville de Khan Sheikhoun, tenue par les rebelles au nord-ouest de la Syrie le 4 avril 2017. Plus de 80 personnes, dont plus de 30 enfants, ont péri dans l'attaque et des centaines de personnes ont été blessées. Il existe suffisamment de preuves pour affirmer que ce crime a été commis par le régime syrien. Sur la base d'échantillons sanguins et de prélèvements effectués au sol, le gouvernement français a établi que l'attaque en portait la signature. Les systèmes radars des forces armées états-uniennes ont également permis de prouver l'existence d'un lien entre la frappe aérienne et la base de Shayrat appartenant au régime. Le 7 avril 2017, en réponse à cette effroyable attaque chimique, Donald Trump a autorisé le lancement de missiles de croisière sur la base aérienne de Shayrat. Les frappes états-uniennes

ont généralement été estimées nécessaires et appropriées par la communauté euro-atlantique et au-delà.

36. Les combattants de Daech se sont servis de civils comme boucliers humains lors des opérations militaires. En août 2016 par exemple, ils se sont retirés de Minbij en emmenant quelque 500 civils avec eux pour se protéger (CDH, 2017a).

37. Le régime syrien utilise également son **système pénitentiaire** pour terroriser l'opposition. Amnesty international fait ainsi état d'atrocités qui se sont déroulées dans la sinistre prison militaire de Saidnaya. L'ONG déclare que cette prison a été transformée en « abattoir humain » : entre 5 000 et 13 000 civils y ont été tués après avoir été torturés à de nombreuses reprises et systématiquement privés de nourriture, d'eau et de soins médicaux. Il semble que les victimes n'étaient pas des combattants rebelles, mais des militants des droits civiques, des défenseurs des droits humains, des journalistes et d'autres civils perçus par le gouvernement comme une menace (*The Washington Post*, 2017). Dans les territoires contrôlés par le Front al-Nosra et Daech, on continue d'exécuter sommairement, y compris les femmes accusées d'adultère et les homosexuels (HCDH, 2017).

38. Dans leur écrasante majorité, les violations du droit international humanitaire ont été commises par Daech, par le régime syrien et par le Front al-Nosra, ce qui n'exonère pas certains **groupes rebelles**, coupables eux aussi d'actions répréhensibles. Côté opposition, les Unités kurdes de protection du peuple (YPG) et les Forces démocratiques syriennes ont été critiquées pour ne pas avoir fourni d'aide humanitaire adéquate aux populations déplacées à la suite d'activités militaires (HCDH, 2017). Les YPG auraient également continué à recruter de force des hommes et des garçons pour servir dans l'armée (CDH, 2017a).

D. OPÉRATIONS D'AIDE HUMANITAIRE

39. La communauté internationale, et au premier chef l'ONU, a lancé une opération humanitaire de grande envergure visant à fournir une aide vitale à la population syrienne et aux pays voisins touchés par la guerre. C'est une opération complexe, coordonnée depuis Damas (bureau dirigé par le coordonnateur résident des Nations unies pour les affaires humanitaires en Syrie) et Amman (bureau dirigé par le coordonnateur humanitaire régional de l'ONU) avec une présence en Turquie, au Liban et en Iraq. C'est une démarche globale qui vise à aider le maximum de personnes en Syrie : plutôt que de compter exclusivement sur la collaboration du gouvernement syrien, les travailleurs humanitaires mènent aussi des actions transfrontalières à partir de différents postes, sans nécessairement attendre, le cas échéant, la permission du gouvernement (ces actions ont été approuvées par la résolution 2165 du Conseil de sécurité de l'ONU en réaction à l'obstruction systématique de Damas aux livraisons d'aide humanitaire dans les zones contrôlées par les rebelles). Quoi qu'il en soit, les zones sous contrôle du régime syrien continuent de recevoir l'essentiel de l'aide humanitaire internationale. Selon les estimations des Nations unies, ces zones (à l'exception des zones sous contrôle de Daech) ont bénéficié de 64 % de l'aide fournie en 2016, tandis que seulement 54 % de la population nécessitant une aide y réside. Les organismes des Nations unies opèrent dans les zones sous contrôle du régime syrien – ces zones ont bénéficié de 72 % de l'aide apportée par les Nations unies en 2016 – tandis que les ONG concentrent leurs activités sur les zones sous contrôle de l'opposition (61 % de l'aide apportée par les ONG en 2016). L'accès de l'aide humanitaire aux zones sous contrôle de Daech est quasiment impossible (Meininghaus et Heinemann-Gruder, 2017).

40. Les organismes des Nations unies sont les premiers fournisseurs d'aide humanitaire : leurs opérations constituent 74 % de l'ensemble de la réponse humanitaire, que ce soit de façon directe ou par l'intermédiaire d'ONG partenaires. Les actions menées par les ONG en représentent 26 %. Un quart de l'aide vient de l'extérieur et le reste de l'aide est apportée grâce à des programmes réguliers implantés en Syrie. En 2016, l'aide interagences des Nations unies est parvenue à toucher près de 1,3 million de personnes en Syrie. Néanmoins, plus de 300 000 personnes ayant

besoin d'une aide ont souffert, en 2016, du blocage des convois d'aide humanitaire des Nations unies. Selon les données des Nations unies, entre janvier et avril 2017, près de 564 000 personnes résidant dans des zones assiégées ou difficiles d'accès ont pu bénéficier d'une aide, que ce soit grâce aux convois ou aux parachutages.

41. En 2016, l'ONU a seulement réussi à lever 1,5 milliard de dollars de fonds pour ses actions humanitaires en Syrie (moins de 50 % de ce qu'elle espérait à l'origine). Cette situation n'est pas nouvelle : les appels des Nations unies ont été considérablement sous-financés depuis 2011, ce qui se traduit par des restrictions au niveau de l'aide alimentaire et de l'assistance matérielle (Humud et al., 2017). Parmi les donateurs les plus généreux figurent les États-Unis (5,9 milliards de dollars depuis 2012) et l'Union européenne (plus de 9,4 milliards d'euros depuis le début de la guerre, incluant l'assistance aux pays voisins accueillant des réfugiés syriens) (Commission européenne, 2017). Pour 2017, l'ONU estime qu'il lui faudra 3,4 milliards de dollars pour répondre aux besoins humanitaires de 13,5 millions de personnes en Syrie. En outre, l'ONU et plus de 240 partenaires ont lancé le Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) pour la période 2017-2018. Les pays donateurs ont été appelés à doter ce plan de 4,63 milliards de dollars pour aider la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Iraq et l'Égypte, principaux pays d'accueil des réfugiés syriens (OCHA, 2017c). La conférence intitulée « Soutenir la Syrie et la région » qui s'est tenue à Londres en février 2016 et était coprésidée par l'Allemagne, le Koweït, les Nations unies, la Norvège, le Qatar, le Royaume-Uni et l'Union européenne, est une initiative internationale de premier plan visant à recueillir les fonds nécessaires. À l'issue de cette conférence, les promesses de dons s'élevaient à plus de 12 milliards de dollars (6 milliards de dollars pour 2016 et 6,1 milliards de dollars pour 2017-2020). Une conférence de suivi a eu lieu à Bruxelles le 5 avril 2017 afin de réaffirmer les engagements pris à Londres en 2016. À Bruxelles, les donateurs se sont engagés à fournir 6 milliards de dollars d'aide en 2017 et 3,7 milliards pour 2018-2020 (Conseil européen, 2017).

42. Les efforts communs d'aide humanitaire continuent de se heurter à des obstacles considérables en Syrie. La principale difficulté est l'insécurité physique des travailleurs humanitaires. Depuis le début du conflit, 87 d'entre eux ont été tués (principalement des Syriens employés par des organismes des Nations unies et des organisations telles que la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et Médecins sans frontières), et 50 ont été victimes d'enlèvement ou incarcérés. Au nombre des victimes assassinées figurent aussi 155 membres de la Défense civile syrienne. Plus connus sous le nom de Casques blancs, ces volontaires civils se consacrent au sauvetage de Syriens prisonniers des décombres ou victimes d'attaques chimiques (Sparrow, 2017). Une attaque particulièrement révoltante s'est produite en septembre 2016, lorsqu'un convoi d'aide humanitaire formé de 31 véhicules des Nations unies, approuvé par le gouvernement, a été bombardé, entraînant la mort de 18 civils, parmi lesquels un travailleur humanitaire. Il est presque certain que cette attaque a été lancée par les forces gouvernementales russes ou syriennes (CDH, 2017b).

43. Les travailleurs humanitaires continuent également de se heurter aux restrictions des autorités syriennes. En avril 2016, les procédures administratives d'autorisation des convois ont été simplifiées. Désormais, environ deux tiers des demandes d'autorisation des Nations unies sont acceptées au niveau national, mais en contrepartie, les obstacles se sont accrus au niveau local. Entre mai et décembre 2016, seules 38 % des populations pour lesquelles un avis favorable avait été émis ont pu effectivement recevoir une aide (O'Toole, 2017). En décembre 2016, alors que l'ONU souhaitait venir en aide à une population comptant plus de 900 000 personnes, un seul convoi a pu être acheminé faute d'autorisation et seules 6 000 personnes ont pu être secourues. En janvier 2017, Stephen O'Brien, secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires de l'ONU, a indiqué que les organismes de l'ONU continuaient d'être bloqués à la première occasion (OCHA, 2017d). La situation s'est quelque peu améliorée début 2017 : entre janvier et avril, les Nations unies ont été en mesure d'envoyer 14 convois dans des zones assiégées et difficiles d'accès.

IV. CRISE MIGRATOIRE ET RÉFUGIÉS SYRIENS

44. La crise humanitaire causée par la guerre en Syrie s'est étendue bien au-delà des frontières. En mars 2011, une première vague de 5 000 réfugiés syriens ont fui les violences en direction du Liban. Aujourd'hui, ils sont plus de cinq millions à détenir officiellement ce statut. Si les hostilités se poursuivent, le nombre de réfugiés syriens pourrait bientôt dépasser celui des Palestiniens, ce qui en ferait la plus importante population de réfugiés au monde. Parallèlement à l'exode syrien, on compte également quelque 250 000 réfugiés irakiens. La situation des réfugiés syriens diffère de celle des réfugiés dans certaines parties d'Afrique de l'Est, en cela que 91 % ne vivent pas dans les camps, mais occupent des zones urbaines, périurbaines et rurales dans leur pays d'accueil. Environ un quart des réfugiés syriens sont âgés de 18 à 59 ans, et la proportion d'hommes et de femmes est presque équivalente avec 51,5 % d'hommes et 48,5 % de femmes (HCR, 2017a).

45. Le HCR constate, en 2017, de nombreux retours spontanés vers et à l'intérieur de la Syrie : plus de 440 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays auraient retrouvé leur foyer en Syrie au cours du premier semestre. De plus, depuis 2015, quelque 260 000 réfugiés sont rentrés en Syrie, principalement des réfugiés partis en Turquie et qui ont regagné le nord de la Syrie. Les motifs de ces retours varient : la recherche d'un membre de la famille, le retour vers une propriété, la perception d'une amélioration des conditions de sécurité dans certaines parties du pays. Ces retours spontanés représentent une difficulté supplémentaire pour les organismes des Nations unies : le HCR considère que les conditions d'un retour en toute sécurité et dans la dignité ne sont pas encore réunies en Syrie et qu'il reste difficile d'accéder aux populations déplacées en Syrie, y compris dans les zones rendues à nouveau accessibles.

A. PAYS LIMITOPHES

46. La crise des réfugiés syriens est un défi immense pour les pays d'accueil, notamment les voisins immédiats de la Syrie. La région dans son ensemble (Égypte, Iraq, Liban, Jordanie et Turquie) en accueille plus de 5,1 millions (HCR, 2017a).

Réfugiés syriens enregistrés auprès de l'ONU dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MOAN)	
Turquie	3 049 879
Liban	1 011 366
Jordanie	661 114
Iraq	241 406
Égypte	122 228

Source : HCR, 2017a.

47. Parmi les cinq pays accueillant des réfugiés syriens, la **Turquie** est le plus efficace. Les services sont coordonnés, à l'intérieur et à l'extérieur des camps, par la Direction générale de la gestion des migrations du ministère de l'intérieur, qui fait savoir que depuis six ans, le gouvernement turc a dépensé 12 milliards de dollars pour les réfugiés syriens, qui représentent près de 4 % de la population du pays (ECHO, 2017). Les droits légaux nationaux accordés aux réfugiés syriens (et irakiens) continuent de s'étendre dans toute la Turquie et le président turc Erdogan a évoqué l'éventualité d'un prochain octroi de la nationalité turque à ces réfugiés (*Al Jazeera*, 2017a). Depuis que la guerre a éclaté en Syrie, on constate une augmentation de la violence et du terrorisme à Istanbul, Ankara et dans le sud du pays. Toutefois, les réfugiés syriens ne représentent pas de menace directe pour la stabilité du pays. La Turquie a renforcé la sécurité de ses frontières et élevé un mur frontalier. Et si le pays maintient une politique d'ouverture des frontières avec la Syrie, la plupart des points d'entrée officiels dans le pays sont fermés (Devranoglu et Coskun, 2016, OCHA, 2016). En cas d'urgence humanitaire, les autorités ouvrent des passages frontaliers.

48. Le **Liban** est le pays de la région MOAN qui accueille le plus de réfugiés syriens par habitant, avec une population syrienne qui représente 20 % de la population totale du pays (4,5 millions d'habitants). Avant la guerre en Syrie, le Liban abritait déjà près de 450 000 réfugiés palestiniens (UNRWA, 2014). Le Liban n'est ni partie à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés (Convention de Genève), ni au protocole de 1967, de sorte que les réfugiés ne bénéficient pas pleinement de leurs droits en République libanaise (ONU, 2017). Cependant, les organismes de l'ONU, le ministère des affaires sociales et les ONG partenaires du gouvernement libanais ont coordonné la protection et l'assistance des réfugiés syriens dans le cadre du Plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban (PNUD et HCR, 2016). L'appel à financement coordonné des Nations unies pour la mise en œuvre de ce plan s'élève à 1,9 milliard de dollars, dont la moitié a été financée en 2016 (HCR, 2017). Le Liban est souvent considéré comme un centre de transit pour les migrants syriens. Beyrouth et Tripoli sont des points de départ pour les Syriens qui se rendent en Turquie ou en Europe.

49. Le camp de Zaatari, autrefois quatrième ville de **Jordanie**, est sans doute le lieu qui rend le mieux compte de l'ampleur de la crise. Zaatari a connu un afflux record de réfugiés en 2013 et sa population s'est aujourd'hui stabilisée autour de 70 000 personnes (UNICEF, 2015). Les réfugiés représentent 10 % de la population du pays. Comme le Liban, la Jordanie accueille depuis longtemps des réfugiés palestiniens. Historiquement, l'État jordanien est plus accommodant avec les réfugiés et de nombreux Palestiniens ont pu acquérir la nationalité jordanienne. Comme au Liban, les organismes de l'ONU, le ministère jordanien de la planification et de la coopération internationale et les ONG partenaires sont en train de mettre en œuvre un plan national d'envergure. Le Plan d'intervention de la Jordanie vise à coordonner les activités d'assistance humanitaire à travers le pays. Un aspect unique de ce plan est l'instauration d'un certain nombre de zones économiques spéciales destinées à assurer à moyen terme (jusqu'en 2019) des moyens de subsistance aux réfugiés syriens. De plus, en octobre 2016, le gouvernement jordanien a délivré plus de 30 000 permis de travail aux réfugiés syriens (PNUD et HCR, 2016). À l'exception de l'attaque revendiquée par Daech en décembre 2016, la Jordanie a été largement épargnée par la violence et le terrorisme.

50. L'**Iraq** est dans une situation tout à fait différente : il accueille des réfugiés syriens, mais plus de trois millions de ses propres ressortissants sont déplacés à l'intérieur du pays et près de 220 000 Iraquiens sont réfugiés dans d'autres pays (HCR, 2017e). Le ministère iraquien des migrations et des déplacements et le ministère de l'intérieur du gouvernement régional du Kurdistan d'Iraq coopèrent étroitement avec le HCR pour fournir une aide humanitaire aux populations arabes et kurdes déplacées (PNUD et HCR, 2016). La coordination avec le gouvernement régional s'explique par le fait que, même si certains Syriens se sont installés à Anbar et Bagdad, la plupart des réfugiés syriens vivent dans la région du nord, à majorité kurde (HCR, 2017a). Le gouvernement régional offre des hébergements permanents et temporaires aux réfugiés et collabore avec les organismes des Nations unies pour assurer la protection et l'assistance temporaire.

51. L'**Égypte**, qui est partie à la Convention de Genève, accueille un nombre limité de réfugiés syriens au Caire et à Gizeh (HCR, 2017). Le gouvernement égyptien accorde aux réfugiés syriens les mêmes droits qu'à ses ressortissants : plein accès à l'éducation publique, aux soins de santé et aux services subventionnés par l'État, dont l'énergie, les transports et la nourriture. La population syrienne installée en Égypte aide les réfugiés à se former et à trouver un emploi au moyen d'associations professionnelles (PNUD et HCR, 2016). Depuis le soulèvement populaire de 2011, l'Égypte doit par ailleurs gérer un certain nombre de difficultés sur le plan intérieur qui mettent le pouvoir à l'épreuve et ralentissent la reprise économique. Ces difficultés pourraient se répercuter sur les réfugiés syriens, mais n'ont jusqu'à présent jamais eu d'impact grâce au soutien régional et international.

52. Devant l'ampleur et l'urgence de la crise des réfugiés syriens, les cinq pays d'accueil de la région MOAN ont réagi dans l'urgence et sans coordination. Le **HCR** a répondu en élaborant un

programme coordonné d'assistance humanitaire pour les organismes des Nations unies, les 200 organisations humanitaires partenaires et les cinq gouvernements hôtes de la région MOAN. Le 3RP est un programme de court à moyen terme visant à assurer des moyens de subsistance aux réfugiés, mais, dans la mesure où la guerre en Syrie dure déjà depuis sept ans et que le plan 3RP en est à sa troisième année de mise en œuvre, il devient prioritaire d'élaborer des solutions plus durables et davantage axées sur le développement⁵.

53. La fourniture d'une aide humanitaire à l'échelle internationale et dans le cadre de plans d'intervention nationaux aurait été impossible sans le soutien financier de la communauté internationale depuis six ans. À cet égard, 2016 a été une année charnière pour ce qui est de l'assistance financière internationale à long terme. Les conférences « Soutenir la Syrie et la région », tenues à Londres en 2016 et à Bruxelles en 2017, ont représenté un point d'orgue pour susciter le financement de l'aide humanitaire à la Syrie et aux autres pays de la région MOAN jusqu'en 2020. Toutefois, malgré les efforts des donateurs, les rapports de financement du HCR relatifs au plan 3RP indiquent que, si la communauté internationale finance les programmes de 3RP dans les pays de la région MOAN, nombre de programmes nationaux 3RP restent sous-financés (à hauteur de 60 % en moyenne) (HCR, 2017a). En 2017, le HCR a lancé un appel à financement de 4,6 milliards de dollars pour mener des actions en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Iraq et en Égypte (HCR et PNUD, 2016). Au 1^{er} juin 2017, 18 % seulement de ce financement avait été fourni (HCR, 2017a).

54. La charge qui pèse sur les gouvernements et les sociétés de la région MOAN au fur et à mesure de l'augmentation des flux migratoires débouchera fatalement sur une lassitude des pays d'accueil. En fait, ces États mettent déjà des restrictions en place sur les migrants syriens. Ainsi au Liban, les nouveaux migrants syriens et ceux qui traversent la frontière plusieurs fois par an sont soumis à un nouveau régime de visas et à des restrictions de voyage. Comme cela a déjà été mentionné, la plupart des passages frontaliers entre la Turquie et la Syrie sont fermés (HCR, 2016 b). Le Liban, la Jordanie et l'Iraq n'accordent pas les pleins droits aux réfugiés, comme garantis par la Convention de Genève de 1951, car ils n'y sont pas partie, contrairement à l'Égypte et à la Turquie, seuls signataires parmi ces cinq pays MOAN (Nations unies, 2017).

B. L'ARRIVÉE DE MIGRANTS EN EUROPE ET L'ACCORD UE-TURQUIE

55. De nombreux Syriens, forcés de fuir les atrocités de la guerre, ont cherché à se réinstaller au-delà de la région MOAN pour améliorer leurs conditions de vie. C'est pourquoi ils choisissent d'entreprendre un périlleux voyage à travers la Méditerranée et la mer Égée pour parvenir en Europe. Entre avril 2011 et mai 2017, les pays européens ont reçu 952 446 demandes d'asile officielles syriennes (HCR, 2017a). Les Syriens représentent 8 % des migrants qui traversent la Méditerranée, mais les Syriens et les Iraquiens représentent respectivement 47 % et 13 % des migrants qui transitent par la Grèce (HCR, 2017 b ; HCR, 2017c).

56. Depuis que la Turquie a commencé à appliquer la déclaration UE-Turquie (plus connue sous le nom d'accord UE-Turquie) le 20 mars 2016, les flux de migrants illégaux vers la Grèce ont considérablement diminué par rapport au pic d'octobre 2015 (Conseil européen de 2016, HCR, 2017 b). Un mois après l'entrée en vigueur de l'accord, le nombre de migrants débarqués chaque mois sur les côtes grecques avait baissé de 96 % par rapport à la moyenne mensuelle enregistrée jusqu'alors. La moyenne journalière des passages de la Turquie aux îles grecques est passée de 10 000 personnes en octobre 2015 à 52 personnes aujourd'hui (Boffey, 2017 ; Commission européenne, 2017 b). En 2016, 173 450 migrants sont arrivés sur les îles grecques, 3 282 migrants illégaux ont traversé la frontière terrestre entre la Turquie et la Grèce et 4 600 sont

⁵ Le cadre de mise en place de solutions durables intègre le rapatriement, l'intégration sur place et la réinstallation. Les réfugiés sont soit réinstallés dans un pays tiers ; soit rapatriés dans leur pays d'origine (si les conditions de sécurité sont réunies), soit ils sont intégrés sur place dans le pays d'accueil (HCR).

passés de Turquie en Bulgarie. Selon le HCR, 70 877 personnes ont traversé la Méditerranée pour arriver en Europe entre janvier et mai 2017 dont 16,5 % d'enfants, 11 % de femmes et 72,5 % d'hommes. Bien que spectaculaires, ces chiffres témoignent d'une diminution significative par rapport à l'année 2015 : plus d'un million de migrants avaient alors traversé la Méditerranée, dont plus de 800 000 en passant par la Grèce (Clayton et Holland, 2015). Par voie de conséquence, le nombre de morts en mer Égée a lui aussi considérablement diminué, passant de 1 100 pour la période 2015-2016 à 70 pour la période 2016-2017 (Boffey, 2017). En revanche, le nombre de morts en Méditerranée a augmenté de 28 % au cours du premier semestre de 2017 par rapport à la même période en 2016.

Arrivées par la mer, principalement en Grèce et en Italie (par mois), 2015-2017



Source : HCR, 2017

57. Les retours dans le cadre du principe « 1 contre 1 » ont plus de mal à se mettre en place. Entre avril 2016 et juin 2017, 6 254 migrants ont été réinstallés en Europe (Commission européenne, 2017 b). Des milliers de Syriens qui sont venus chercher asile dans les pays de l'UE sont actuellement bloqués aux points d'entrée/de sortie ou dans des centres de détention en Turquie, en Grèce, en Bulgarie et dans le nord de la France⁶. Des progrès modérés ont été accomplis concernant le renvoi de demandeurs d'asile dans leur pays d'origine (ou dans un second pays d'asile) ou leur accueil définitif. Les autorités grecques, l'Union européenne et les ONG partenaires ont toutefois enregistré des avancées quant à l'accueil définitif de demandeurs d'asile sur les îles grecques, mais les flux importants de 2015 et 2016 ont rendu la situation intenable. Certains pays européens ont placé les demandeurs d'asile en centres fermés après avoir fermé les frontières. Les défenseurs des droits humains se sont par conséquent mobilisés pour déterminer si la fermeture des frontières et les réclusions constituaient une violation du droit international (*Amnesty international*, 2017a). La situation des réfugiés en Italie, en Grèce et dans d'autres pays du sud de l'Europe démontre la nécessité d'accélérer le rythme - pour l'heure extrêmement lent - des réinstallations vers d'autres pays européens. Sur les 160 000 réfugiés que les pays européens ont convenu d'accueillir conformément à l'accord de réinstallation de 2015 (négocié avant l'accord UE-Turquie), seuls 13 % ont pour l'instant été réinstallés (13 825 en provenance de Grèce et 6 458 en provenance d'Italie). Malte et la Finlande sont les deux seuls pays à avoir rempli leurs quotas, et l'Allemagne, la France et les Pays-Bas sont les trois pays qui ont réinstallé le plus grand nombre de migrants (HCR, 2017d). La Commission européenne a menacé de sanctions les États membres qui ne respecteraient pas leurs engagements. Il faut toutefois admettre que l'accord de l'UE sur les quotas de réinstallations ne fonctionne pas, d'une

⁶ Aujourd'hui, la Grèce continentale accueille 33 840 demandeurs d'asile et l'Organisation internationale pour les migrations recense plus de 62 000 migrants et réfugiés bloqués sur place.

part parce que plusieurs pays (l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et le Royaume-Uni) se sont partiellement ou complètement désengagés de ce plan (Boffey, 2017), et d'autre part parce que certains États membres, comme les États baltes, ont du mal à convaincre les réfugiés de rester, car ceux-ci préfèrent se rendre dans des pays comme l'Allemagne et la Suède. Les États-Unis ont accueilli environ 12 000 réfugiés syriens depuis le début de la guerre civile en 2011. Cependant, surtout depuis les attentats de Paris en novembre 2015, ils se montrent beaucoup plus méfiants à l'égard des réfugiés syriens. Le gouvernement canadien a pour sa part mis en œuvre un programme de réinstallations plus ambitieux, prévoyant l'accueil de 25 000 réfugiés syriens entre novembre 2015 et février 2016.

58. Les Nations unies, l'Union européenne, les gouvernements européens et les ONG poursuivent leurs efforts pour trouver des solutions durables et réinstaller les demandeurs d'asile en 2017, mais ils n'ont toujours pas trouvé le moyen d'empêcher l'immigration illégale. Les flux de migrants illégaux ne tarissent pas en Europe et en Méditerranée. Pour apporter une réponse au problème, l'Union européenne a récemment mobilisé la Force navale de l'Union européenne pour la Méditerranée (EUNAVFOR MED) dans le cadre de l'opération Sophia et mis en place les opérations communes Poséidon et Triton de Frontex.

59. L'EUNAVFOR MED opération Sophia a été adoptée en 2015 en application de la résolution 2240 du Conseil de sécurité des Nations unies. Son mandat est « d'identifier, de capturer et de neutraliser les navires et les embarcations ainsi que les ressources qui sont utilisés ou soupçonnés d'être utilisés par des passeurs ou des trafiquants de migrants [...] pour démanteler le modèle économique des réseaux de passeurs et de trafiquants d'êtres humains dans la partie sud de la Méditerranée centrale et éviter toute nouvelle perte de vies humaines en mer ». À la mi-juin 2016, le Conseil a prorogé jusqu'en juillet 2017 le mandat de l'opération et l'a renforcé en y ajoutant deux tâches de soutien : 1) la formation et l'équipement des garde-côtes libyens et de la marine libyenne ; et 2) la lutte contre le trafic d'armes légères par la mise en œuvre de l'embargo des Nations unies sur les armes, en haute mer, au large des côtes libyennes. Vingt-cinq États participent à EUNAVFOR MED opération Sophia, qui mobilise 1 700 personnes, cinq unités navales et six moyens aériens. À l'heure actuelle, les unités navales viennent d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, du Royaume-Uni et de France, les moyens aériens d'Espagne, d'Italie, du Luxembourg et de France. La Grèce, la Belgique, le Portugal et la Slovénie ont eux aussi, par le passé, mis leurs appareils et bâtiments à disposition (SEAE, 2017 ; Union européenne, 2016). Les opérations navales et aériennes combinées, menées par l'EUNAVFOR MED, ont permis de sauver quelque 40 000 migrants. Les autorités italiennes, en particulier, ont arrêté près de 90 passeurs et ont confisqué plus de 300 embarcations lors de leurs patrouilles (Union européenne, 2016).

60. Les opérations Poséidon et Triton de Frontex visent à renforcer la surveillance des frontières et à sauver les migrants qui se trouvent à bord d'embarcations en détresse au large des côtes grecques et italiennes. En octobre 2016, 140 000 migrants ont ainsi été sauvés. Sur la base des opérations de Frontex, l'Union européenne a créé, le 6 octobre 2016, un Corps européen de gardes-frontières et de garde-côtes pour soutenir, surveiller et renforcer les frontières nationales européennes. L'agence disposera d'un personnel de 1 500 gardes-frontières et d'équipements qui restent à déterminer (Commission européenne, 2016 ; Union européenne, 2016).

61. Les sauvetages de migrants en mer, en particulier par la route de la Méditerranée centrale, ont évolué en 2017. Lors du premier semestre de 2017, 35 % des 36 422 réfugiés ont été sauvés par les ONG, 34 % par les garde-côtes italiens, 18 % conjointement par l'EUNAVFOR MED et Frontex et 16 % par des navires de commerce.

62. Le 11 février 2016, en appui d'urgence à ses États membres, la Grèce et la Turquie, l'OTAN a déployé son 2^e Groupe maritime permanent en mer Égée dans le cadre de l'opération *Sea Guardian* (OTAN, 2017b ; OTAN, 2016a). En mars 2016, Frontex et l'OTAN sont parvenues à un accord sur les modalités de leur coopération en mer Égée. Entre mars et octobre 2016,

31 navires de l'OTAN appartenant à huit pays membres ont effectué 10 000 heures de patrouille en mer en coordination avec Frontex (Union européenne, 2016). Lors du sommet de l'OTAN à Varsovie en juillet 2016, l'Alliance a accepté d'étendre l'opération *Sea Guardian* au-delà de la mer Égée afin d'assister l'EUNAVFOR MED dans le cadre de l'opération Sophia en Méditerranée occidentale et centrale. Le 26 octobre 2016, Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, a annoncé que l'OTAN dépêcherait des navires de soutien en Méditerranée centrale et occidentale, le mandat étant de soutenir l'opération Sophia en Méditerranée centrale dans les domaines de la connaissance de la situation maritime, de la lutte antiterroriste en mer et de la logistique (OTAN, 2016b).

63. La crise des réfugiés syriens continue de faire l'objet de sérieuses discussions politiques en Europe. Les attaques terroristes ont débouché sur une crise en matière de sécurité qui rend les politiques de frontières ouvertes impopulaires. Les organisations terroristes Daech et al-Qaida ont très bien compris et exploité ces crispations : par exemple, les auteurs de l'attentat perpétré au Stade de France à Paris étaient en possession de fausses cartes d'identité syriennes. Faute d'un effort régional commun efficace d'accueil des réfugiés et de réduction de la migration économique, les pays européens ont repensé leurs approches nationales de façon individuelle. En juillet 2017, le nouveau gouvernement français a adopté un plan visant à améliorer les capacités d'accueil des réfugiés qui tenait compte des expériences de Calais et de la Porte de la Chapelle à Paris, où les conditions d'hygiène étaient catastrophiques. Ce nouveau plan vise à créer 12 000 places d'accueil pour les demandeurs d'asile et les réfugiés d'ici 2019. La France souhaite également envoyer une mission de l'OPFRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) en Libye, au Niger, et au Tchad afin d'analyser l'effet des *hotspots* (centres d'enregistrement des migrants) dans la réduction du nombre de migrants économiques et de demandeurs d'asile. En parallèle, les membres du gouvernement français distinguent clairement les réfugiés des migrants économiques et soulignent que si une personne se voit refuser l'asile politique, celle-ci ne pourra pas rester en France et sera renvoyée dans son pays d'origine.

64. La solution à long terme qui satisfera les pays européens et les migrants n'a pas encore été trouvée. Aussi longtemps que durera la guerre en Syrie et que le système de réinstallation restera inadapté, les Syriens continueront à chercher refuge à l'étranger. Si l'accord UE-Turquie semble avoir servi son objectif concernant les flux de migrants venus de l'Est, les filières méditerranéennes nécessitent encore toute l'attention des législateurs et des gouvernements.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

65. La communauté euro-atlantique réunit les principaux pays pourvoyeurs d'aide humanitaire dans le monde. Elle joue un rôle majeur dans l'aide aux civils touchés par la guerre en Syrie, et permet, par ses ressources financières, matérielles et humaines, de sauver des milliers de personnes et d'offrir une assistance vitale à des millions d'autres. L'Europe et l'Amérique du Nord doivent toutefois s'efforcer de développer encore leurs capacités en la matière, en collaborant avec leurs partenaires internationaux, à l'intérieur et au-delà de leurs frontières. Cela a du sens non seulement d'un point de vue humanitaire, mais aussi du point de vue de la sécurité.

66. La rapporteure générale propose les principales recommandations suivantes :

1. Collaborer avec l'ensemble des acteurs concernés pour s'assurer que le cessez-le-feu actuel est maintenu ou réinstauré ; soutenir les efforts visant à résoudre politiquement le conflit syrien sur la base de la feuille de route approuvée par la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité des Nations unies.
2. Exercer toutes les pressions diplomatiques et politiques nécessaires pour forcer l'ensemble des belligérants à respecter les règles du droit des conflits armés et du droit international humanitaire et les contraindre à laisser circuler librement les travailleurs humanitaires, à coopérer pleinement avec eux et à assurer leur sécurité.
3. Envisager d'établir et de faire respecter des zones de sécurité et des zones d'exclusion aérienne (excepté pour les zones contrôlées par Daech et Hayat Tahrir al-Cham) si la situation humanitaire continue de se dégrader.
4. Affirmer haut et fort que ceux qui commettent des crimes contre l'humanité devront être jugés. Continuer de recueillir des preuves concernant les violations des droits humains et du droit international humanitaire en Syrie et appuyer la mise en place du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger ceux qui en sont responsables, prévu par la résolution 71/248 de l'Assemblée générale des Nations unies.
5. Redoubler d'efforts pour convaincre la Russie de s'impliquer davantage dans la lutte antiterroriste plutôt que de soutenir le régime d'Assad et pour qu'elle arrête de lui fournir des armes incendiaires et des bombes à fragmentation.
6. Fournir soutien, formation, conseil et assistance dans le cadre des programmes destinés aux forces armées irakiennes et visant à combattre les éléments de Daech en Iraq et, plus largement, soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme.
7. S'employer à répartir l'aide humanitaire de façon plus équitable en Syrie. Jusqu'à présent, l'aide a en effet été distribuée principalement dans les zones sous contrôle gouvernemental.
8. Veiller à ce que les engagements financiers, notamment ceux décidés lors de la conférence « Soutenir la Syrie et la région », soient pleinement respectés.
9. Lors de l'adoption d'une nouvelle législation, les législateurs devraient veiller à ne pas légiférer contre la mise en œuvre d'une aide humanitaire conforme aux principes convenus et au droit international humanitaire. Les organisations humanitaires, comme le Comité international de la Croix-Rouge, travaillent dans des territoires placés sous le contrôle de certaines organisations controversées, ce qui est parfois inévitable si elles veulent s'acquitter de leur mandat d'assistance et de protection des victimes.

10. Assurer la mise en œuvre de l'accord UE-Turquie relatif aux réfugiés : bien que le système ne soit pas idéal, il a marqué une différence dans la gestion de la crise des réfugiés et est parvenu à réduire le nombre d'incidents mortels en Méditerranée.
11. Poursuivre les efforts visant à renforcer la sécurité des frontières, y compris par des systèmes appropriés de dépistage et de contrôle afin d'éviter l'infiltration par les extrémistes, tout en respectant pleinement les droits des personnes entrant dans la zone euro-atlantique et en les traitant avec la dignité requise. La nouvelle Agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes doit disposer des ressources financières, matérielles et humaines nécessaires. Il faut également allouer les ressources nécessaires pour procéder au tri entre les réfugiés et les migrants économiques, pour renforcer l'efficacité de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes et pour renforcer le mandat et les compétences du Bureau européen d'appui en matière d'asile.
12. Accroître l'assistance aux petits pays plus vulnérables, limitrophes de la Syrie, en particulier la Jordanie et le Liban, qui ont absorbé des millions de réfugiés. Ces pays ne peuvent assumer seuls la charge que représentent les flux de réfugiés.
13. Encourager les puissances régionales telles que l'Arabie saoudite, le Koweït, les Émirats arabes unis et le Qatar à s'impliquer davantage pour réduire le fardeau humanitaire pesant sur le Liban, la Jordanie et la Turquie. Le Japon et la Russie se sont jusqu'à présent opposés à la réinstallation de réfugiés sur leur territoire, mais ils ont également des responsabilités à cet égard.
14. Veiller au respect total des droits consacrés par la Convention des réfugiés de 1951 et offrir notamment aux réfugiés et aux migrants accueillis dans les pays occidentaux les moyens de s'intégrer et de travailler. Les pays occidentaux peuvent encore accueillir des migrants, mais leurs capacités sont limitées, y compris pour des raisons politiques et psychologiques. Il convient de tenir compte de la sensibilité des citoyens occidentaux lassés des mutations rapides du tissu sociétal afin d'empêcher la montée des partis populistes. Il convient toutefois de donner aux réfugiés et aux migrants, admis dans les pays occidentaux dans le respect des procédures d'asile, la possibilité de devenir des membres à part entière des sociétés occidentales.
15. Soutenir la réforme du système de Dublin pour faciliter les approches collectives plutôt que strictement nationales des problèmes liés aux flux massifs de migrants et de réfugiés. Le système de Dublin a représenté une lourde charge pour les pays placés en première ligne et il est temps de partager plus équitablement ce fardeau.

BIBLIOGRAPHIE

- Al Hussein, Zeid Ra'ad. "Syria Worst Man-Made Disaster since World War II." 14 mars 2017. <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21373&LangID=E>.
- Al Jazeera. "US Air Raids 'Kill Scores of ISIL Fighters' in Libya," 19 janvier 2017. <http://www.aljazeera.com/news/2017/01/air-raids-kill-scores-isil-fighters-libya-170119160558471.html>.
- Amnesty international. "A Blueprint for Despair," janvier 2017. http://www.amnesty.eu/content/assets/Reports/EU-Turkey_Deal_Briefing_Formatted_Final_P4840-3.pdf.
- Amnesty International. "At Any Cost: The Civilian Catastrophe in West Mosul, Iraq," 10 July 2017c. <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2017/07/at-any-cost-civilian-catastrophe-in-west-mosul-iraq>
- Barnard, Anne. "Death Toll From War in Syria Now 470,000, Group Finds." The New York Times, 11 février 2016. <https://www.nytimes.com/2016/02/12/world/middleeast/death-toll-from-war-in-syria-now-470000-group-finds.html>.
- BBC. "Islamic State and the Crisis in Iraq and Syria in Maps." 20 janvier 2017a, sec. Middle East. <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-27838034>.
- BBC. "IS Conflict: US Sends Marines to Support Raqqa Assault." BBC News, 9 mars 2017b, sec. Middle East. <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-39217015>.
- BBC. "Syria War: UN Security Council Unanimously Backs Peace Plan." BBC News, 18 décembre 2015, sec. Middle East. <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-35138011>.
- Boffey, Daniel. "European Countries Have Carried out 8% of Promised Refugee Relocations." The Guardian, 2 mars 2017, <https://www.theguardian.com/world/2017/mar/02/european-countries-have-carried-out-8-per-cent-promised-refugee-relocations>.
- Bosch, Marius, and Maher Chmaytelli. "Islamic State Blows up Historic Mosul Mosque Where It Declared 'Caliphate.'" Reuters, 22 June 2017. <http://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-iraq-mosul-mosque-idUSKBN19C2Q1>.
- CDH, Conseil des droits de l'homme des Nations unies. "Report of the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic," 2 février 2017b. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G17/026/63/pdf/G1702663.pdf?OpenElement>.
- CDH, Conseil des droits de l'homme des Nations unies. "Human Rights Abuses and International Humanitarian Law Violations in the Syrian Arab Republic, 21 juillet 2016 - 28 février 2017: Conference Room Paper of the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic (A/HRC/34/CRP.3)." Text. ReliefWeb, 14 mars 2017a. <http://reliefweb.int/report/syrian-arab-republic/human-rights-abuses-and-international-humanitarian-law-violations-syrian>.
- Chance, Matthew. "Syria: 5 Things Russia Wants in War." CNN, 8 février 2016. <http://www.cnn.com/2016/02/08/middleeast/syria-aleppo-russia-strategy/index.html>.
- Clayton, Jonathan, and Hereward Holland. "Over One Million Sea Arrivals Reach Europe in 2015." HCR, 30 décembre 2015. <http://www.unhcr.org/news/latest/2015/12/5683d0b56/million-sea-arrivals-reach-europe-2015.html>.
- Collins, Dylan. "Syria War: 'Worst Man-Made Disaster since World War II.'" Al Jazeera, 15 mars 2017. <http://www.aljazeera.com/indepth/features/2017/03/syria-war-worst-man-disaster-world-war-ii-170315054907704.html>.
- Commission européenne, "Towards an Even Stronger EU Role for Syria, Reinforcing EU Efforts to Build Peace," 14 mars 2017. http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-561_fr.htm
- Commission européenne. "The Mission at a Glance." EEAS, 9 janvier 2016. https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage_en/12193/The_mission_at_a_glance.
- Conseil européen. "EU-Turkey Statement, 18 mars 2016." Press Releases and Statements, 18 mars 2016. <http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2016/03/18-eu-turkey-statement/>.

- Cumming-Bruce, Nick, et Barnard, Anne. "U.N. Investigators Say Syria Bombed Convoy and Did So Deliberately." *The New York Times*, 1^{er} mars 2017, sec. Middle East. <https://www.nytimes.com/2017/03/01/world/middleeast/united-nations-war-crimes-syria.html>.
- Czuperski, Maksymilian, Faysal Itani, Ben Nimmo, Eliot Higgins, and Emma Beals. "Breaking Aleppo." Atlantic Council, février 2017. <http://www.publications.atlanticcouncil.org/breakingaleppo/wp-content/uploads/2017/02/BreakingAleppo.pdf>.
- Dettmer, Jamie. "Turkey Pushes Syria Safe Zones." VOA, 7 mars 2017. <http://www.voanews.com/a/syria-safe-zones-proposal/3755893.html>.
- Devranoglu, Nevzat, and Orhan Coskun. "Turkish Developer Confident Syria Wall in Place by Spring." Reuters, 9 décembre 2016. <http://www.reuters.com/article/us-turkey-construction-toki-idUSKBN13Y1XX>.
- Dyer, Geoff. "US Warns Syria Rebels on Fighting alongside Terror Groups." *Financial Times*, 11 septembre 2016. <https://www.ft.com/content/67053b3e-7837-11e6-a0c6-39e2633162d5>.
- ECHO, Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes. "Turkey: Refugee Crisis. Factsheet", Commission européenne, janvier 2017. http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/turkey_syrian_crisis_en.pdf.
- The Economist. "Why Russia Is an Ally of Assad." 30 septembre 2015. <http://www.economist.com/blogs/economist-explains/2015/09/economist-explains-22>.
- Ensor, Josie. "Russian Warships Arrive off Syrian Coast ahead of 'Final' Assault on Aleppo." *The Telegraph*, 12 novembre 2016. <http://www.telegraph.co.uk/news/2016/11/12/russian-warships-arrive-off-syrian-coast-ahead-of-final-assault/>.
- FNUAP, Fonds des Nations unies pour la population. "New Study Finds Child Marriage Rising among Most Vulnerable Syrian Refugees," 31 janvier 2017. <http://www.unfpa.org/news/new-study-finds-child-marriage-rising-among-most-vulnerable-syrian-refugees>.
- Forestier, Marie. "'You Want Freedom? This Is Your Freedom': Rape as a Tactic of the Assad Regime." LSE Centre for Women, Peace and Security, mars 2017. <http://www.lse.ac.uk/WomenPeaceSecurity/pdf/2017/wps3Forestier.pdf>.
- France Diplomatie (French Ministry of Foreign Affairs and International Development). "War in Syria: Understanding France's Position." France Diplomatie :: Ministry of Foreign Affairs and International Development, 2017. <http://www.diplomatie.gouv.fr/en/country-files/syria/france-and-syria/>.
- Francis, Ellen, and Bozorgmehr Sharafedin. "Iran's Revolutionary Guards Reaps Economic Rewards in Syria." Reuters, 19 janvier 2017. <http://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-syria-iran-idUSKBN1531TO>.
- HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), "Mediterranean Situation." Operational Portal Refugee Situations, 5 mars 2017b. <http://data2.unhcr.org/en/situations/mediterranean#>.
- HCR, "Desperate Journeys," 27 février 2017c. <http://www.unhcr.org/news/press/2017/2/58b458654/refugees-migrants-face-heightened-risks-trying-reach-europe-unhcr-report.html>.
- HCR, "EU Emergency Relocation Mechanism," 3 mars 2017d. data.unhcr.org/mediterranean.
- HCR, "Q&A on 'New Entry & Renewal Procedures for Syrians in Lebanon'." UNHCR-Lebanon, 1^{er} août 2016b. <https://www.refugees-lebanon.org/en/news/35/qa-on-new-entry--renewal-procedures-for-syrians-in-lebanon>.
- HCR, "Syria Regional Refugee Response Portal." UNHCR Syria Regional Refugee Response, 16 février 2017a. <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>.
- HCDH (Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme), "Warring Parties Continued to Target Civilians for Abuses over Last Seven Months," 14 mars 2017. <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21370&LangID=E>.
- The Global Coalition. "Partners – The Global Coalition Against Daesh," 2017. <http://theglobalcoalition.org/en/partners/>.
- Humud, Carla E., Christopher M. Blanchard, and Mary Beth D. Nikitin. "Armed Conflict in Syria: Overview and U.S. Response." Congressional Research Service, 6 janvier 2017. <https://fas.org/sgp/crs/mideast/RL33487.pdf>.

- Lamothe, Dan, Thomas Gibbons-Neff, Laris Karklis, and Tim Meko. "How Iraqi Forces Defeated the Islamic State." *Washington Post*, 10 July 2017. <https://www.washingtonpost.com/graphics/2017/world/battle-for-mosul/>.
- Meininghaus, Esther, and Andreas Heinemann-Gruder. "Safe Zones for Syria: Mitigating the Humanitarian Crisis." *ETH Zurich*, 21 février 2017. <http://www.css.ethz.ch/en/services/digital-library/articles/article.html/41c9cbc3-c60c-49ad-b1dd-b717e480c1eb/pdf>.
- Newsweek. "The U.S.-Russian Ceasefire Deal Brokered by Trump and Putin Holds in Southwest Syria." 9 July 2017. <http://www.newsweek.com/donald-trump-vladimir-putin-syria-ceasefire-g20-summit-united-states-russia-633960>.
- Nissenbaum, Dion, Emre Peker, and James Marson. "Turkey Shoots Down Russian Military Jet." *Wall Street Journal*, 25 novembre 2015. <http://www.wsj.com/articles/turkey-shoots-down-jet-near-syria-border-1448356509>.
- OCHA (Bureau de coordination des affaires humanitaires), "Turkey-Syria: Border Crossing Status." Nations unies, 2 décembre 2016. http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/turkey_syria_border_crossing_status_update_20161202_en.pdf.
- OCHA, "Syrian Arab Republic: Aleppo Situation." ReliefWeb, 13 mars 2017a. <http://reliefweb.int/report/syrian-arab-republic/syrian-arab-republic-aleppo-situation-report-no-16-13-march-2017>.
- OCHA, "About the Crisis," 2017b. <http://www.unocha.org/syrian-arab-republic/syria-country-profile/about-crisis>.
- OCHA, "Syria: UN and NGO Partners Appeal for \$4.63 Billion in New Funding for Two-Year Regional Refugee and Resilience Plan," 24 January 2017c. <http://www.unocha.org/top-stories/all-stories/syria-un-and-ngo-partners-appeal-463-billion-new-funding-two-year-regional-r>.
- OCHA, "Syria: 'We Continue to Be Blocked at Every Turn' - UN Humanitarian Chief." 26 janvier 2017d. <http://www.unocha.org/top-stories/all-stories/syria-we-continue-be-blocked-every-turn-un-humanitarian-chief>.
- ONU, "Humanitarian Response Plan: janvier-décembre 2017," mars 2017. http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/syr_wos_operational_plan_hrp_2017.pdf
- ONU, "Security Council Unanimously Adopts Resolution 2254 (2015), Endorsing Road Map for Peace Process in Syria, Setting Timetable for Talks," 18 décembre 2015. <https://www.un.org/press/en/2015/sc12171.doc.htm>.
- OTAN, "NATO's Deployment in the Aegean Sea." Fact Sheet, mai 2016a. http://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/pdf_2016_05/20160519_1605-factsheet-aegean-sea.pdf.
- OTAN, "Press Conference by NATO Secretary General Jens Stoltenberg Following the Meeting of the North Atlantic Council on NATO-EU Cooperation at the Level of NATO Defence Ministers." NATO, 27 octobre 2016b. http://www.nato.int/cps/en/natohq/opinions_136837.htm.
- O'Toole, Megan. "The 'Slow-Motion Slaughter' of Syrian Civilians," 14 mars 2017. <http://www.aljazeera.com/indepth/features/2017/03/170313124004247.html>.
- Perry, Tom. "Syrian Force a 'Few Weeks' from Raqqa, U.S. Marines Deployed." *Reuters*, 10 mars 2017. <http://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-syria-raqqa-idUSKBN16G1CB>.
- Petkova, Mariya. "Astana Talks Marred by Syrian Armed Opposition Boycott." *Al Jazeera*, 15 mars 2017. <http://www.aljazeera.com/news/2017/03/astana-talks-marred-syrian-armed-opposition-boycott-170314165629045.html>.
- Reuters. "Fighting in Libya's Capital as One Government Seizes Another's Compound." *The New York Times*, 15 mars 2017. <https://www.nytimes.com/2017/03/15/world/middleeast/libya-tripoli-fighting.html>.
- Sparrow, Annie. "Enabling Assad: The UN's Failure in Syria." *Foreign Affairs*, 11 janvier 2017. <https://www.foreignaffairs.com/articles/syria/2017-01-11/enabling-assad>.

- Sullivan, Marisa. "Hezbollah in Syria." Middle East Security Report. Institute for the Study of War, avril 2014. http://www.understandingwar.org/sites/default/files/Hezbollah_Sullivan_FINAL.pdf.
- Syrian Network for Human Rights (SNHR). "The Yearly Report for 2016," 2017. http://sn4hr.org/wp-content/pdf/english/The_Yearly_Report_for_2016_en.pdf.
- Tabler, Andrew J., and Dennis Ross. "A Syria Policy for Trump: How Washington Can Get to a Settlement." Foreign Affairs, 28 novembre 2016. <https://www.foreignaffairs.com/articles/syria/2016-11-28/syria-policy-trump>.
- Tetrault-Farber, Gabrielle, and Maya Gebeily. "Three-Way Bid to Boost Syria Truce after Astana Talks." Yahoo News, 24 janvier 2017. <https://www.yahoo.com/news/syria-peace-talks-close-final-declaration-091824613.html>.
- Union européenne. "EU Operations in the Mediterranean Sea," 4 octobre 2016. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/securing-eu-borders/fact-sheets/docs/20161006/eu_operations_in_the_mediterranean_sea_en.pdf.
- UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), "Wherever We Went, Death Followed Us: A Syrian Family's Tragedy." UNICEF, 13 mars 2017a. https://www.unicef.org/infobycountry/syria_95073.html.
- UNICEF, "Hitting Rock Bottom: How 2016 Became the Worst Year for Syria's Children," mars 2017b. <http://childrenofsyria.info/wp-content/uploads/2017/03/SYRIA6-12March17.pdf>.
- UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies), "Where We Work: Lebanon." UNRWA, 1 juillet 2014. <https://www.unrwa.org/where-we-work/lebanon>.
- Vox. Syria's War: Who Is Fighting and Why, 2015. <https://www.youtube.com/watch?v=NKb9GVU8bHE>.
- The Washington Post, Editorial. "A 'human Slaughterhouse' in Syria," 11 février 2017. https://www.washingtonpost.com/opinions/global-opinions/a-human-slaughterhouse-in-syria/2017/02/11/4534820c-ee3a-11e6-9973-c5efb7ccfb0d_story.html?utm_term=.2c0b43f25d70.
- Williams, Nick. "NATO's Current Operations." Presentation at NATO Parliamentary Assembly February Meetings. 20 février 2017.
-